

SANTERRE SAEP

Amiens, le 19 mars 2020

MONSIEUR LE PRESIDENT
SANTERRE SIEP
BUREAU DDE
1 RUE D'ASSEL
80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00107993		lundi 09 mars 2020 à 15h52
Unité de gestion	0089	SANTERRE SAEP	par : 2VD
Installation	UDI 000658	CAIX-CAIX UDI	Type visite : D1
Point de surveillance	S 0000001222	CENTRE BOURG	Commune : MAUCOURT
Localisation exacte	14 GRANDE RUE MITIGEUR CUISINE		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	10 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,11 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,14 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire Analyse effectuée par : LDAR DE L'AINSE
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00108103 Référence laboratoire : H_CS20.3597.1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.				
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,30 NFU				2,00
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de mesure du pH	19,4 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,4 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	810 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,050 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-72h	>300 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 37°-24h	8 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00107993)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur mais non satisfaisante aux références de qualité pour le paramètre germes revivifiables. Il est demandé de remédier à la situation de non-conformité constatée. En attendant, l'eau reste consommable.

Pour la Préfecture et par délégation,
l'Ingénieur du Génie Sanitaire



Jérôme Veyret